



Les Droits du piéton
En Gironde

Les Droits du Piéton en Gironde

Piétons, vous rencontrez des difficultés dans vos déplacements quotidiens ? N'hésitez pas à nous faire parvenir vos remarques sur des anomalies de cheminements piétons en utilisant cette fiche. Nous nous chargeons de la communiquer aux services de la métropole responsables de la circulation.

*René VERNAY (Président de l'Association :06 63 53 35 56)
Fabien COSSE (Réfèrent de Droits du Piéton en Gironde)*

3 rue de Tauzia
33800 Bordeaux
Email: cosse.fabien@sfr.fr
rene.vernay.33@gmail.com

Destinataires : Services de la Métropole
Monsieur Julien ROUYER
Monsieur Kevyn HALLARD

Découvreur du problème :

NOM :
Prénom :
Téléphone :
Email Date :

Type de problème rencontré (cochez la case adéquate) :	Manque de : <input type="checkbox"/> Trottoir <input type="checkbox"/> Dépression charretière <input type="checkbox"/> Piste cyclable <input type="checkbox"/> Bandes d'éveil et de vigilance <input type="checkbox"/> Feux sonores <input type="checkbox"/> Visibilité	Gêne : <input type="checkbox"/> Mobilier urbain <input type="checkbox"/> Stationnement gênant <input type="checkbox"/> Mauvais cheminement piéton	<input type="checkbox"/> Voie à circulation dangereuse <input type="checkbox"/> Autre (précisez)
Où est le problème rencontré (adresse) ?			
Explication brève du problème :			
Solution proposée ?			

Merci de renvoyer la fiche complétée par mail à : Email: cosse.fabien@sfr.fr

Ou par courrier postal à : Fabien Cosse, Résidence "les Sècheries", Appt. 121B, 16 rue des Sècheries, 33130 Bègles /// ou à : rene.vernay.33@gmail.com

Important : joindre une (ou plusieurs) photo(s) du lieu